

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00202 Numéro SIREN : 344 197 322 Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 6512

65-12

① BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME RFP N° 2050 2021

À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS FIDUCIAIRE DE COMM. ET D'AUDIT

Adresse de l'entreprise : 19 Rue Alphonse 1er

06200 NICE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET *

3 4 4 1 9 7 3 2 2 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 30092021		N-1 30092020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 150	15 150	237		
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	354 789	453	354 336	354 374	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47 768	34 257	13 511	18 833	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	1 033 179		1 033 179	1 033 179
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	148 394		148 394	103 394
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières *	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	1 599 280	49 860	1 549 420	1 510 016		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			643		
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ	5 979		5 979	5 728	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	416		416			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	336 485	4 905	331 580	506 102	
		Autres créances (3)	BZ	CA	158 353		158 353	208 569	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	236 130		236 130	111 084		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 224		16 224	22 556		
	TOTAL (III)	CJ	CK	753 587	4 905	748 682	854 682		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 352 866	54 765	2 298 101	2 364 698		
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	148 394	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		SAS FIDUCIAIRE DE COMM. ET D'AUDIT		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :160 000.....)	DA	160 000	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	610 000	610 000
	Report à nouveau	DH	1 824	87 285
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 915	104 539
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 009 739	977 824
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	301 028	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	325 753	597 149
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 939	373 914
	Dettes fiscales et sociales	DY	379 034	374 092
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 930	11 250
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	31 678	30 469
	TOTAL (IV)	EC	1 288 362	1 386 874
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 298 101	2 364 698
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 037 585	1 386 874
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 028		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dot. amort. except.	50	
Totalisation	50	

Désignation de l'entreprise : SAS FIDUCIAIRE DE COMM ET D'AUDIT			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 30092021		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	YP	7		
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 616 843		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	8 000		
TOTAL 1	OX	1 624 843		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	3		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD	251		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM	254		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON	352 673		
Variation négative des stocks	OQ	643		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	180 516		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	5		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 3	OJ	533 837		
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 091 260	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 091 260	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 624 843		
Effectifs au sens de la CVAE	EY	7		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX			
Période de référence	GY	01/10/2020	GZ	30/09/2021
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

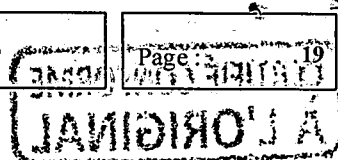
- 3 : Logiciel
- 5, 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 2, 3 : Matériel et bureau et informatique
- 10 : Mobilier.

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

Certifié Conforme à l'original
curer



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

• Usufruit sur titres de participation

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1.400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est situé à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} à Nice (06200) ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante quatre euros (644 €).

• Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

• Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Faits significatifs

La crise sanitaire liée au COVID-19 s'est poursuivie pendant l'exercice.

Aucun impact négatif manifeste n'a été à déplorer sur nos comptes. Les états financiers ont ainsi été établis sur la base de la continuité de notre activité.

Néanmoins, la prolongation de cette crise sanitaire aura forcément un impact sur la clientèle de l'entreprise et par conséquent une répercussion indirecte sur nos résultats.

La société n'est toutefois pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	369 939					369 939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 939					369 939
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	26 970					26 970
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	20 910				112	20 798
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		47 880				112	47 768
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 136 573		45 000			1 181 573
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 136 573		45 000			1 181 573
TOTAL		1 554 392		45 000		112	1 599 280

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Ayant pour sigle F.C.A

Société par Actions Simplifiée
Capital de 160 000 euros
Siège social : 19 rue Alphonse 1^{er}
Les Mimosas, 06200 Nice
RCS NICE 344 197 322
Ci-après « Société »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2022

PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 221 914,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice221 914,88 euros
Auquel s'ajoute :

Le "Report à nouveau" antérieur de1 824,10 euros
Pour former :

Un bénéfice distribuable de223 738,98 euros

A titre de dividendes140 000,00 euros
Soit 28,00 euros par action

Le solde soit83 738,98 euros
En totalité au compte "Report à nouveau"

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour, le 21 mars 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les Associés ont été informés que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire (PFU ou "FLAT TAX") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (Article 200 A, 1 du Code Général des Impôts).

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - Article 117 quater du Code Général des Impôts).

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'Associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 80 024 euros, soit 57,16% des dividendes mis en distribution.
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, non-éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 59 976 euros soit 42,84% des dividendes mis en distribution.

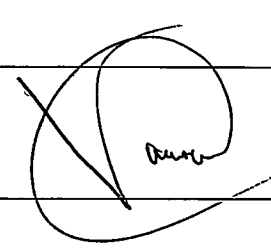
Il a en outre été rappelé aux Associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40%
Exercice clos le 30/09/2020	140 000,00 euros	80 024,00 euros
Exercice clos le 30/09/2019	140 000,00 euros	80 024,00 euros
Exercice clos le 30/09/2018	105 000,00 euros	60 018,00 euros

VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés

<i>Certifié conforme</i> <u>Monsieur Yves, Jean-Marc MAURER</u> <u>Président</u>	
--	---

A